

FICHE DE POSTE

INTITULE
Chargé(e) de mission maîtrise des risques comptables et financiers

Familles professionnelles	Gestion Budgétaire et Financière	
Codes fiches RET	GBF-40-A	
Correspondances RIME	FPEGBF10	
Correspondances UCANSS	0904 1002	
Emplois types	Contrôleur de gestion	
Quotité	100%	

FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI	
ETAT - Fonctionnaire	COMEX <input type="checkbox"/> A <input checked="" type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> Corps : Attaché d'administration/Inspecteur de l'action sanitaire et sociale Grade : Groupe RIFSEEP : groupe 3
Contractuel de droit public	CDI <input type="checkbox"/> CDD <input checked="" type="checkbox"/> Durée : 1 an avec possibilité de renouvellement
Régime de protection sociale	Agent de direction <input type="checkbox"/> Praticien conseil <input type="checkbox"/> Personnel soignant <input type="checkbox"/> Cadre <input type="checkbox"/> Employé <input type="checkbox"/> Informatique <input type="checkbox"/> RG <input type="checkbox"/> MSA <input type="checkbox"/> RSI <input type="checkbox"/> Niveau :

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE
AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE
<input type="checkbox"/> Cité administrative- Place Bonet -ALENCON <input checked="" type="checkbox"/> 2 Place Jean Nouzille - CAEN <input type="checkbox"/> Cité administrative, 18 bd Georges Chauvin, EVREUX <input type="checkbox"/> 31 rue Malouet – ROUEN <input type="checkbox"/> Place de la Préfecture – SAINT LO

DIRECTION	Agence Comptable – Service Financier
POLE	Agence Comptable

MISSIONS PRINCIPALES DE L'ARS

L'Agence Régionale de Santé de Normandie a pour mission d'assurer, à l'échelon régional, le pilotage d'ensemble du système de santé. Elle est responsable de la sécurité sanitaire, des actions de prévention menées dans la région, de l'organisation de l'offre de soins en fonction des besoins de la population, y compris dans les structures d'accueil des personnes âgées ou handicapées. Elle garantit une approche cohérente et efficace des politiques de santé menées sur le territoire et favorise une plus grande fluidité du parcours de santé, pour répondre aux besoins des populations.

MISSIONS PRINCIPALES DE LA DIRECTION ET DU POLE

L'agence comptable est chargée :

- de l'émission et du recouvrement des titres de recette
- de l'encaissement des droits au comptant et des recettes de toute nature que l'établissement est habilité à percevoir
- du paiement des dépenses
- lors des paiements, d'exercer les contrôles sur la régularité des factures
- de la garde et de la conservation des fonds et valeurs de l'établissement
- du maniement des fonds et des mouvements de comptes de disponibilités
- de la tenue de la comptabilité de l'établissement
- d'établir le compte financier de l'établissement
- la tenue de l'inventaire et de l'état de l'actif de l'établissement
- la qualité comptable de l'ARS Normandie
- d'établir le budget principal de l'ARS
- contrôle de gestion
- maîtrises des risques comptables et financiers

DESCRIPTION DU POSTE

Encadrement : Oui Non

Nombre de personnes encadrées :

Missions et activités principales du poste :

Au sein de l'Agence Comptable, le responsable de la maîtrise des risques est chargé des missions suivantes :

- **Développer la culture de contrôle interne en lien avec les acteurs intervenant sur les opérations financières :**
 - suivre les demandes des tutelles dans le cadre de la lettre de mission annuelle transmise par le ministère des solidarités et de la santé;
 - élaborer des bilans annuels de contrôle interne sur son périmètre.
- **Participer activement à l'analyse des risques comptables et financiers :**
 - contrôler le respect du plan de contrôle interne comptable et financier et des instructions comptables ;
 - construire et proposer des plans d'actions spécifiques, le cas échéant en appui des chefs de services.

- Elaborer et mettre en place des procédures en collaboration avec les acteurs de ces procédures :

- rédiger des procédures, des modes opératoires et des instructions, en concertation avec les autres services ordonnateurs (SG, Directions métiers ...) ;
- réaliser les plans de contrôles, en formaliser les résultats ;
- être le relais auprès des services / directions concernés des procédures et des points d'amélioration à mettre en oeuvre ;

- Réaliser des audits pour s'assurer de la correcte application des procédures :

- assurer une mission de conseils auprès des services (respect des procédures, instructions budgétaires, financières et comptables) ;
- participer à l'élaboration d'indicateurs d'activités et de ratios comptables (internes et externes).

- Diffuser la pratique du contrôle interne :

Participer à l'animation de réunions à destination des référents contrôle interne dans les directions ordonnateurs de l'ARS Normandie.

Interlocuteurs et partenaires : les référents contrôle interne de l'ARS de Normandie, les partenaires (contrôleur budgétaire en région, ministère des solidarités et de la santé, DGFIP)

Liens hiérarchiques : Agent Comptable et adjoint de l'agent comptable

Spécificités du poste / contraintes :

- Déplacements peuvent être envisagés sur Rouen pour des réunions avec les référents
- Déplacements possible sur Paris pour quelques séminaires maîtrise des risques au ministère
- Astreintes administratives de 1^{er} niveau
- Déclaration publique d'intérêt

COMPETENCES REQUISES SUR LE POSTE

Il s'agit ici des compétences requises sur le poste et non des compétences acquises de l'agent :

- **Expert :** domine le sujet, voire est capable de le faire évoluer – Capacité à former et/ou à d'être tuteur. La notion d'expert est ici distincte des certifications ou agréments attribués par les ministères dans l'exercice de certaines fonctions spécifiques.
- « **Maîtrise :** connaissances approfondies – Capacité à traiter de façon autonome les situations complexes ou inhabituelles
- « **Pratique :** connaissances générales – Capacité à traiter de façon autonome les situations courantes ;
- « **Initié :** connaissances élémentaires, notions – capacité à faire mais en étant tutoré ;

Connaissances :	E : expert / M : maîtrise / P : pratique / I : initié	E	M	P	I
Environnement institutionnel et administratif : organisation, fonctionnement et missions de l'ARS			X		
Principes et modalités de la loi organique relative aux lois de finances, de la loi de financement de la sécurité sociale, de l'instruction comptables des établissements publics et du plan comptable unique des organismes de sécurité sociale, de la réglementation des processus budgétaires et comptables			X		
Contrôle interne comptable			X		
Modalités du dialogue de gestion			X		
Notions de sociologie des organisations			X		

Savoir-faire :	E : expert / M : maîtrise / P : pratique / I : initié	E	M	P	I
Accompagner-conseiller les services dans la mise en place des outils du contrôle interne comptable (cartographie des risques, organigrammes fonctionnels nominatifs, plans d'actions et plans de contrôle)			X		
Recueillir et traiter de l'information (Analyse et synthèse des données)			X		
Faire travailler les équipes en mode projet			X		
Créer et animer un réseau (référents et/ou de partenaires)			X		
Former les acteurs à la démarche de contrôle interne comptable			X		
Sensibiliser et mobiliser la hiérarchie sur la pérennité de la démarche			X		
Produire pour l'ensemble des acteurs des restitutions d'informations adaptées			X		
Savoir-être :	E : expert / M : maîtrise / P : pratique / I : initié	E	M	P	I
Avoir le sens de la pédagogie			X		
Faire preuve d'autorité et de leadership			X		
Donner du sens pour mobiliser			X		

CONTACTS

Pôle Développement RH – Tél : 02.32.18.31.42 / 02.32.18.26.61 – ars-normandie-candidature@ars.snte.fr

DATE D'ECHEANCE DE LA PUBLICATION

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser **pour le 31 Août 2019** au plus tard au :
Pôle Développement RH / courriel : ars-normandie-candidature@ars.sante.fr